

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 mars 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mars 2012

2012 V. 52 Vœu relatif à l'avancement et au financement du Plan de Traitement des Foyers de Travailleurs Migrants Parisiens.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que, le mardi 6 mars 2012, s'est déroulé l'inauguration de la résidence sociale Tillier (12e) en présence du Maire de Paris ;

Considérant que cette inauguration est la première qui concerne un foyer dont le financement a été voté en 2006, date de la reprise par la Ville de Paris du pilotage du Plan de Traitement des Foyers de Travailleurs Migrants. Celui-ci est le plus ambitieux aujourd'hui réalisé en France, tant par le nombre de foyers concernés que par son exigence de qualité ;

Considérant le désengagement de l'Etat et les annonces faites concernant la diminution du financement du logement social dont dépend le Plan de Traitement des Foyers de Travailleurs Migrants ;

C'est pourquoi, sur la proposition de Mme Michèle BLUMENTHAL et des élus du Groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés,

Emet le vœu :

- qu'un point d'étape soit fait sur l'avancement du Plan de Traitements des Foyers de Travailleurs Migrants parisiens,

- que M. le Maire de Paris interpelle le Premier Ministre, M. François FILLON, sur le nécessaire maintien du financement de l'Etat pour permettre sa réussite.

